
Vers une reconnaissance internationale : Les enjeux de l'IG Datte Deglet Nour de Tolga en Algérie

Mohamed Ridha Messak*¹, Nouredine Kheraifia*², and Naima Bouras³

¹Laboratoire : Diversité des écosystèmes et dynamiques des systèmes de production agricoles en zones arides DEDSPAZA Université Mohamed Khider Biskra (DEDSPAZA) – El-Alia- Biskra, Algérie

²Université d'Alger 1 Benyoucef Benkhedda - Faculté de droit – Algérie

³École Nationale Supérieure Agronomique (ENSA) – Algérie

Résumé

L'Algérie se classe au 3ème rang mondial en matière de production de dattes, avec une récolte atteignant 1,2 million de tonnes. Son patrimoine phoenicicole, riche de près d'un millier de cultivars, s'épanouit sur 19 millions de palmiers dattiers, témoignant d'un savoir-faire ancestral oasien qui, bien que précieux, demeure sous-valorisé.

Cette recherche s'appuie sur des données primaires issues d'enquêtes de terrain et des données secondaires recueillies auprès d'institutions officielles, afin de retracer l'expérience algérienne en matière d'indications géographiques (IG), illustrée à travers le cas emblématique de la datte Deglet Nour de Tolga. En Algérie, cette IG représente une véritable innovation dans la chaîne de valeur de la Deglet Nour.

Ce travail répond à la question : pourquoi l'enregistrement international de l'IG de la datte Deglet Nour a-t-il pris autant de temps, alors que le projet a débuté en 2004 ? Quelles stratégies pourraient permettre de transcender l'état actuel et d'instaurer un fonctionnement normal et durable ?

L'analyse du cadre juridique relatif aux indications géographiques en Algérie révèle une structure globalement complète, mais dont l'opérationnalité reste encore limitée. Plusieurs obstacles compromettent l'efficacité du processus de labellisation, notamment une coordination insuffisante, la non-solvabilité des organismes de certification et un engagement faible de la part du groupement demandeur. Toutefois, l'enquête indique que le processus peut être finalisé en respectant certaines conditions pratiques adaptées au contexte algérien.

Mots-Clés: Acteurs, cadre juridique, datte Deglet, Nour, indication géographique (IG), innovation, signe distinctif

*Intervenant